

TARIFS 2026

Applicables au 01/01/2026

		Montant TTC à régler	Après crédit d'impôts
APA/PCH	Aide et accompagnement à domicile (APA/PCH)	28.90€ TTC 27,39 € HT	14.45€ TTC 13,70€ HT
PA/PH	Aide et accompagnement à domicile hors prise en charge APA/PCH	29.32€ TTC 27,79 € HT	14.66€ TTC 13,89€ HT
Entretien de l'habitat	Ménage/Repasse hebdomadaire	29.32€ TTC 26,65 € HT	14.66€ TTC 13,32€ HT
	Ménage Repassage bimensuel	30.39€ TTC 27,63 € HT	15.19€ TTC 13,81€ HT
	Ménage Ponctuel	38.19€ TTC 34,72€ HT	19.09 € TTC 17,36€ HT
Enfance	Garde d'enfants	29.32€ TTC 26,65 € HT	14.66€ TTC 13,32€ HT
Assistance	Assistance administrative	47.74 TTC 43,40€ HT	23.87 TTC 21,70€ HT
	Assistance informatique	63.65 TTC 57,86€ HT	31.82 TTC 28,93€ HT

Le droit à réduction d'impôt (article 199 sexdécies du Code Général des Impôts), correspond à 50 % du montant des dépenses engagées retenues dans la limite de 12 000 euros par an, 13 500 euros avec 1 personne à charge et 15 000 euros pour 2 personnes et plus.

*Tarifs horaires majorés de 50% les dimanches et jours fériés et en semaine après 21h00. Pour les prestations APA/PCH aucune majoration pour les plans d'aide sans reste à charge les dimanches et jours fériés et en semaine après 21h00. Conditions tarifaires au 01/01/2026.